

REPUBLIQUE TUNISIENNE

Ministère des Affaires Etrangères

11 FEV. 2010

DGOI/DNU-CI



№ . 0 5 2 6

Le Ministère des Affaires Étrangères de la République Tunisienne présente ses compliments au Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur les Changements Climatiques, et a l'honneur de l'informer que la Tunisie a décidé de s'associer à l'Accord de Copenhague et souhaite, de ce fait, que son nom figure dans le chapeau de cet Accord.

La Tunisie souligne, à cette occasion, la nécessité d'initier, dans les meilleurs délais, la mobilisation des fonds et le transfert de la technologie pour aider les pays en développement à réaliser leurs projets d'adaptation et ce, tel qu'il a été agréé lors de la Conférence de Copenhague.

Le Ministère des Affaires Étrangères de la République Tunisienne saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur les Changements Climatiques, l'expression de sa très haute considération.

LE SECRETARIAT DE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

